

N°22 - Juillet 2019

Plancher-Bas LE MAGAZINE DE PLANCHER-BAS *mag*

Politique

**Eau : le transfert
pose problème**

Initiative

**Permis de conduire :
un volant de nouvelles bourses**

Culture

**La troupe de théâtre
toujours sur les planches**

www.mairie-plancher-bas.fr





La canicule qui a sévi fin juin préfigure un été chaud ! La municipalité y porte d'ailleurs une attention particulière avec la mise en place d'un plan canicule, piloté par le CCAS, à destination des personnes dites vulnérables. Pour elles, en effet, un temps d'été stable peut être synonyme de temps détestable ! J'en profite pour vous rappeler qu'il n'est jamais trop tard pour vous inscrire en mairie...

Mais le printemps à Plancher-Bas fut tout aussi chaud. Je parle ici d'activités et d'actions. Les asso-

ciations ont proposé beaucoup d'animations : le Foyer laïc avec ses pièces de théâtre à mourir de rire, Plancher Animations Festivités avec sa fête de la Musique très réussie, Belf'Ortho avec sa 4^e dictée qui attire Belges et Suisses, la kermesse de l'école, et bien d'autres encore. Les services techniques de la municipalité n'ont pas chô-

mé non plus : travaux de voirie (chaussées, trottoirs, parkings) très

importants, continuation de la rénovation du presbytère, le tout pour des dépenses de plusieurs centaines de milliers d'euros. Mais que l'on se rassure ; la municipalité gère ses finances d'une main de fer : le montant de tous ces travaux a été prévu dans le budget communal et il est financé sans aucun recours à l'emprunt et sans mettre plus à contribution les habitants (pas d'augmentation des taux d'imposition locale depuis 2014, et même deux baisses successives des taux communaux sur le foncier bâti, en 2018 et 2019).

N'oublions pas nos pompiers, qui seront sans aucun doute encore fortement sollicités cet été et dont deux ont été récemment élevés au grade supérieur.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un agréable été. Si vous avez la chance de partir en vacances, profitez-en pour vous ressourcer et vous reposer ! Et, dans tous les cas, ayez une saine activité : prenez quelques moments pour lire ce nouveau numéro de Plancher Mag !

Chaud le programme

Luc Sengler

Routes, trottoirs et parkings en chantier

Après un nouvel hiver assez rigoureux au cours duquel les routes et chemins ont à nouveau souffert du gel et du dégel, la municipalité a une nouvelle fois décidé de mettre l'accent sur la réfection des voiries, comme chaque année depuis 2014 !

Cette année, c'est encore bien plus de 100 000 euros investis en frais de voirie sur le budget « fonctionnement » de la commune. Et, comme vous avez pu le constater, ces importants travaux ont consisté cette année en :

- La réfection complète, en enrobé, de la seconde partie de la rue de l'Écluse, dans sa partie agglomérée. Nous y avons également réalisé une aire de retournement afin de séparer cette chaussée en deux parties : une partie agglomérée, et une partie « rurale » desservant uniquement les pâtures. La partie agglomérée se termine maintenant par une aire de retournement et les deux parties de la rue sont physiquement séparées par une barrière interdisant le passage des véhicules à « quatre roues » ; cela, en lien avec les résidents du secteur, qui avaient été consultés par une enquête spécifique. Nous espérons ainsi réduire la vitesse et éviter les voitures « en transit ».

- La réfection, en enrobé, d'une partie fortement abîmée de la rue des Écorces avec le traitement des contrepentes et l'amélioration du drainage des eaux de pluie du secteur.

- La mise en place d'un enduit bicouche dans la rue Gaston-Jeanmougin, sachant qu'un enduit de finition au bitume fluxé y sera réalisé à l'automne.

- La mise en place d'un enduit bicouche sur un tronçon de la rue du Rapois, qui en était dépourvu, sachant qu'un enduit de finition au bitume fluxé y sera aussi réalisé à l'automne.

- La remise en état de la rue des Tertres, avec, sur les zones les plus pentues, encollage à l'enduit bicouche.

- Des réparations ponctuelles de chaussées, au « point à temps



automatique » : cette année, ce n'est pas moins de 10 jours qui ont été dépensés par la commune, soit près d'un tiers de plus qu'en 2018 !

Parallèlement à ces travaux, la commune a aussi massivement investi cette année sur ses voiries, sur son budget « investissement », avec la création de trottoirs visant à améliorer la sécurité de tous les usagers. Ainsi, la commune a :

- Lancé la réhabilitation complète du parking attendant au presbytère et à l'école élémentaire afin d'optimiser la circulation, le stationnement et les cheminements piéton des enfants (40 000 € HT, lot VRD de la réhabilitation du presbytère).

- Commandé les 90 mètres linéaires de trottoirs manquants le long de la rue Pergaud, en face de la mairie et de la place de la Liberté (environ 22 000 € HT).

- Passé commande pour un chantier extrêmement ambitieux de sécurisation de la R.D. à hauteur de l'intersection avec la rue de la Truite. Il s'agit là de la réalisation de trottoirs, de part et d'autre de la chaussée, depuis le garage automobile, jusqu'à l'intersection avec la rue du Rupt-des-Gouttes. Cet aménagement sera complété d'un « quai bus » adapté à hauteur de l'arrêt de « la

Rue » et d'un plateau surélevé en chaussée (sur la R.D.) afin de ralentir les véhicules. Ces aménagements ont bien sûr été élaborés avec les conseils du Département. Pour cet aménagement, ce sont près de 212 000 € HT qui seront investis ! Ces travaux débiteront à compter de la mi-août 2019 et seront réalisés par l'entreprise Roger Martin.

Pour la municipalité, tous ces travaux, au service de tous, sont indispensables ; cette politique de réfection complète des chaussées sera d'ailleurs poursuivie l'an prochain. Nous travaillons aussi d'ores et déjà au programme routier 2020, qui sera tout aussi ambitieux car notre souhait est bien d'améliorer la sécurité dans tous les secteurs du village qui le nécessitent.

Enfin, sachez que l'ensemble de ces travaux de voirie, comme d'ailleurs la totalité des travaux communaux, est réalisé, comme chaque année, sans AUCUN RECOURS À L'EMPRUNT et SANS AUCUNE AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION LOCALE, conformément à nos engagements.

Pour mémoire, nous avons même cette année voté, comme en 2018, une baisse des taux du foncier bâti !



AUTRES AMÉNAGEMENTS

■ Comme vous avez pu le constater la commune s'est dotée de deux figurines « Arthur et Zoé », positionnées au droit du passage protégé faisant face à la rue Victor-Hugo. Cet achat répondait à la demande du conseil de l'école maternelle car les enseignantes souhaitent la mise en place d'un dispositif améliorant la lisibilité de ce passage piéton fréquemment utilisé par les classes, notamment pour se rendre à l'élémentaire ou au stade de la commune ou encore à la salle des fêtes. Forte de cette expérience, la commune déploie actuellement d'autres figurines « faites maison » à d'autres passages protégés de la commune.

■ Le secteur des Granges-Godey a aussi été le lieu de travaux, ce printemps, avec le déplacement de lignes électriques. Ces déplacements, à l'initiative du SIED 70, nous ont permis de demander dans le même temps, et à moindre coût, la mise en place d'un éclairage public dans ce secteur qui en était dépourvu. C'est ainsi que la rue des Granges, la rue de l'Esprit et une partie de la rue des Étangs sont maintenant éclairées, pour un coût approximatif de 7 000 € à la charge de la commune.

■ Une campagne de marquage a également été réalisée ce printemps, dans le cadre du marché annuel passé récemment avec l'entreprise T1. Celle-ci réalisera dorénavant deux passages annuels sur la commune pour améliorer la visibilité des marquages horizontaux (environ 3 000 € HT par an).

■ Les rampes d'accès à l'église et à la salle Brassens commandées, il y a plus de 6 mois maintenant, à l'entreprise Babel devraient bientôt être posées, ce qui permettra alors à la société T1 d'intervenir pour la mise en place des dalles podotactiles et des contremarches colorées recommandées.

Vous pouvez constater tous ces travaux sur les quelques photos jointes dans ce magazine, mais aussi et surtout en vous promenant dans notre belle commune, ce qui vous permettra aussi de constater la qualité des décors et des massifs floraux réalisés par nos équipes mixtes constituées de nos bénévoles et de nos employés du service technique ! Merci à eux tous !

Peau neuve au presbytère

La rénovation du presbytère a donc bien débuté, sous la maîtrise d'œuvre de JBI Ingénierie, et sous le contrôle de l'agence VERITAS. La phase de démolition intérieure est terminée, comme vous pouvez le constater sur les quelques photos jointes à cet article. Les renforts de maçonneries sont exécutés, les travaux de charpentes ont quant à eux débuté courant juin. Quelques pièces de charpente étaient très abîmées (notamment dans le plancher supérieur) et ont nécessité des travaux complémentaires. C'est ainsi que nous avons validé, lors du conseil municipal du 12 juin, un devis complémentaire, formalisé sous forme d'avenant au marché « charpente » de l'ordre de 12 000 €. Pour le moment, le calendrier est bien maîtrisé et nous devrions pouvoir livrer ce bâtiment en début d'année 2020 ! Par ailleurs, nous



venons de recevoir la notification d'une subvention complémentaire, émanant de la Région, sur des fonds « EFFILOGIS travaux » pour un montant non négligeable de 130 000 € (nous avions estimé cette subvention à 100 000 € initialement), ce qui vient conforter notre estimation budgétaire. Là encore, rappelons que ce projet est financé sans aucun recours à l'emprunt et sans augmentation des impôts des Plancherots !

**TRAVAUX BORD DE RIVIÈRE
RUE DU RAPOIS**

Les dernières crues de cette année ont endommagé certaines berges qui traversent la commune. Notamment, rue du Rapois, il était indispensable d'intervenir pour éviter que l'érosion ne menace la chaussée attenante.

La municipalité a donc demandé, par l'intermédiaire du SIBHVO, de procéder à des travaux d'enrochement (voir photos jointes), qui ont été réalisés par la société Valdenaire.



Pas de répit pour les braves



En dépit des fortes chaleurs de la fin juin, les travaux de voirie ne s'interrompent pas sur la commune : plus de 180 tonnes de graves et de gravillons posés sur la voirie communale !



Histoire d'eau et d'assainissement

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation territoriale de la République) en date du 3 août 2015 prévoyait le transfert obligatoire aux communautés de communes des compétences « eau potable » et « assainissement » au 1^{er} janvier 2020.

Cependant, la loi du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences « eau et assainissement » aux communautés de communes est venue assouplir ce dispositif en prévoyant :

- D'une part, que les communes membres d'une communauté de communes puissent s'opposer au transfert des compétences « eau potable et assainissement » au 1^{er} janvier 2020, dans la mesure où, avant le 1^{er} juillet 2019, au moins 25 % des communes de la communauté de communes, représentant au moins 20 % de la population totale de celle-ci, s'opposent au transfert de ces compétences. Dans la mesure où une telle minorité de blocage est réunie, le transfert obligatoire des compétences est alors reporté au 1^{er} janvier 2026, au plus tard.
- D'autre part, que la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » ne soit pas rattachée à la compétence « assainissement » et demeure donc une compétence facultative des communautés de communes.

AUCUNE INFORMATION

À la date du 12 juin 2019, les communes membres n'avaient toujours reçu aucune information de la part de la CCRC quant à l'impact financier de ce transfert à la CCRC, tant pour les collectivités que pour les administrés ! Des contacts ont donc été pris avec la trésorerie de Champagny, les maires de communes avoisinantes et le sous-préfet. Il s'est avéré que, manifestement, ce transfert pouvait avoir un impact financier non négligeable, tant pour les communes membres que pour les



administrés, cela, de façon variable d'une commune à l'autre. Par conséquent, il nous a semblé un peu hâtif d'autoriser, sans transmission d'éléments chiffrés factuels et donc sans garantie, ce transfert automatique de compétences au 1^{er} janvier 2020. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a donc suivi cet avis et a voté contre le transfert des compétences « eau et assainissement » à la CCRC au 1^{er} janvier 2020.

Trois autres communes (Clairegoutte, Échavanne et Errevet) ayant pris cette même

décision, la minorité de blocage était attendue, obligeant ainsi M. le sous-préfet, en date du 25 juin 2019 à adresser un courrier à l'ensemble des communes de la CCRC pour les informer du report de ce transfert de compétences « eaux et assainissement » au 1^{er} janvier 2016. C'est dans l'intérêt de nos communes, de nos habitants que nous avons pris cette décision. Nous espérons maintenant que la CCRC nous prenne plus au sérieux et daigne nous transmettre des éléments chiffrés pour éclairer de telles décisions ! Il en va de l'intérêt des Plancherots.



Bonne conduite !

En 2018, la mairie de Plancher-Bas a mis en place une bourse à destination de jeunes âgés de 15 à 25 ans résidant dans la commune, qui souhaitent passer le permis de conduire (VL).

Cinq jeunes se sont inscrits l'an passé. En contrepartie, ils ont effectué une tâche bénévole au service de la collectivité, d'une durée de 35 heures maximum durant les mois de juillet, août ou septembre.

Devant le succès rencontré et les retours positifs de ces jeunes, de leurs parents et de la population en général, la mairie a reconduit cette bourse pour 2019.

Cette fois-ci, 7 jeunes se sont inscrits. Une réunion d'information a eu lieu le samedi 29 juin à 11 heures à la mairie de Plancher-Bas pour informer et finaliser les dossiers. Les jeunes ont ainsi pu poser des questions aux élus présents, exprimer leurs attentes et choisir les dates de leur semaine de bénévolat.

La mairie a renouvelé son partenariat avec ces trois auto-écoles-ci : EISEN - Belfort, DUCHANOY - Lure et CARBONE - Champagny.

Le choix de ces auto-écoles est, toujours, de répondre à une demande de jeunes scolarisés à Lure, Belfort et Champagny.



Un nouvel artisan au village

M. Ludovic Wurth, titulaire d'un BTS chaudronnerie, s'est installé depuis le 17 juin comme nouvel artisan sur le territoire communal, au 1, rue du Charbonnier. Il est ainsi capable de mettre en forme toutes vos envies en termes d'escalier, portail, brise-vent ou autres objets métalliques.

Sa société s'appelle LMetal Concept. Bienvenue à lui et tous nos vœux de réussite professionnelle !

Contact : 06 50 60 59 74



Place à l'emploi sur la commune

En partenariat avec l'agence d'interim Randstad de Belfort, la commune de Plancher-Bas propose mardi 8 octobre 2019 un job-dating pour offrir des opportunités d'embauches à ses habitants.

S pécialiste des services en ressources humaines et expert de multiples secteurs (tertiaire, BTP, logistique, professionnels de l'industrie), l'agence Randstad de Belfort, située au cœur du bassin d'emplois, propose une gamme complète de services aux entreprises et aux candidats.

Sa zone d'activité s'étend de Fontaine à Pont-de-Roide, incluant les secteurs de Giromagny et de d'Héricourt, où elle travaille avec une centaine de sociétés sur toutes qualifications confondues. Afin de vous accompagner dans vos démarches, la mairie, en partenariat

avec l'agence de Randstad Belfort, a décidé de mettre en place un job-dating qui se déroulera le 8 octobre de 9 h 30 à 11 h 30.

Pour mettre le plus de chance de vos côtés, pensez à venir lors de ce rendez-vous avec votre CV à jour.

Voyage, voyage...

Ce mois de juin, des gens du voyage ont fait étape dans notre commune, préférant faire l'impasse sur l'aire d'accueil spécialement dédiée à leurs venues et située sur le territoire communal de Ronchamp. Cette installation s'est déroulée sans l'autorisation de la mairie mais, dans un échange constructif, nous avons pu établir des règles notamment en termes de respect des lieux et du matériel.

Ces personnes sont ainsi restées sur place environ une semaine puis sont reparties vers d'autres horizons... après avoir fait un don à la commune de 275 euros en contrepartie des services octroyés (utilisation du réseau d'eau, etc.). Nous tenons à souligner que toutes ces familles ont respecté les lieux et les ont laissés dans le même état qu'elles les ont trouvés en arrivant.



l'offre d'emploi



que vous
recherchez.

L'agence Randstad Belfort recrute sur votre commune.

Nous recrutons des talents pour des entreprises locales sur toutes qualifications.

Une Consultante sera présente au sein de votre mairie le
08 Octobre 2019 de 09h30 à 11h30

Contactez-nous :
Randstad Belfort
tel : 03 84 98 15 35
mail : belfort.001v43@randstad.fr



human forward*

*Human pour être plus

PRÉVENTION CANICULE

Comme tous les centres communaux d'action sociale, le CCAS de la commune de Plancher-Bas a pour obligation réglementaire la tenue d'un registre des personnes vulnérables.

C'est à ce titre que nous invitons toutes les personnes « vulnérables », de par leur âge, leur isolement, ou leurs difficultés personnelles éventuelles à se signaler en mairie. Il est précisé que ce petit article vient en complément des courriers individuels déjà envoyés à domicile et des appels téléphoniques passés au cours de la très récente période caniculaire.



Centre Communal d'Action Sociale



La nature à la fête

Pour marquer la fin de l'année scolaire, l'école maternelle et le CME ont organisé une kermesse, suivie d'une fête de la nature le samedi 29 juin dernier.



Tout au long de la matinée, les parents d'élèves ont tenu divers stands, qui ont été pris d'assaut par

les enfants mais aussi les parents ! De nombreuses familles, profitant du très beau temps, sont restées déjeuner sur place. L'après-midi fut consacré à la fabrication d'un arbre à fée, à la réalisation

d'un herbier ainsi qu'à une activité land art. Par ailleurs, tous ont pu admirer les tableaux réalisés par nos chérubins de la maternelle – tous des Michel-Ange en devenir. Les bénévoles, qui ont contribué à la réussite de de cette journée, furent remerciés par l'affluence des visiteurs, qui ne tarissaient pas d'éloges pour cette manifestation. Un début de vacances de bon augure !



L'invasion de la renouée du Japon

Le long des routes, à la campagne comme à la ville, en plaine comme en montagne, on rencontre une herbe géante à larges feuilles, couverte de fleurs blanches à l'automne : la renouée du Japon

Plante herbacée, vivace rhizomateuse, à port buissonnant. Annuellement, elle forme des tiges aériennes robustes, souvent tachetées de rouge et pouvant atteindre 3 m de hauteur et 4 cm de diamètre, formant de vastes massifs denses. Elle possède des rhizomes, tiges souterraines bien développées et lignifiées, assurant la pérennité de la plante et permettant la reproduction végétative. Elles peuvent atteindre 15 à 20 m de long et pénétrer dans le sol jusqu'à 2 ou 3 m de profondeur. Des racines adventives sont émises des rhizomes. Son limbe foliaire est largement ovale, atteignant 20 cm de long et est brusquement tronqué à la base. Les fleurs de couleur blanc crème et blanc verdâtre se développent en panicules plus ou moins lâches de 8 à 12 cm de longueur.

DÉVELOPPEMENT

Sitôt installée dans un milieu propice, la renouée se développe rapidement, et on aura alors beaucoup de mal à s'en débarrasser, pour plusieurs raisons :

- Sa capacité à se reproduire de façon végétative (c'est-à-dire sans floraison) : des tiges souterraines se développent en tous sens et portent des bourgeons dont la durée de vie est de 10 ans : une fauche, un brûlis sont par conséquent inefficaces : les bourgeons souterrains réapparaissent grâce à des organes de réserves. Seul un arrachage parfait, avec enlèvement de toutes les tiges souterraines (ce qui est quasi impossible !) pourrait réussir à l'éliminer.
- Sa production importante de graines,
- Les entretiens de bords de rivière mal conduits.



LA LUTTE PRÉVENTIVE

On pourrait éviter l'installation de la plante en favorisant des inondations répétées des berges et la diversité de la végétation (qui opposera une plus grande résistance à la renouée). Des milieux aquatiques de qualité, avec une végétation rivulaire dense et variée sont les seuls garants d'une protection efficace contre l'arrivée de la renouée. Enfin, l'enrichissement de l'eau en azote (eutrophisation) est un facteur favorisant sa prolifération.

LA LUTTE CURATIVE

La lutte chimique ne donne que des résultats à court terme, au prix d'une pollution potentielle ! La fauche : « La renouée du Japon réagit à cette perturbation en augmentant les densités des tiges et en diminuant la hauteur et le diamètre des tiges. Les diminutions des hauteurs font suite à l'épuisement des réserves durant l'année, entraînant une vitalité moindre de la plante. L'efficacité du contrôle est accrue en augmentant

le nombre de fauches dans l'année ce qui permettra d'épuiser les réserves de la plante, et en appliquant un certain nombre de mesures sur le site de fauche : lors des dégagements et des fauches, couper les tiges en dessous du premier nœud, entasser les tiges sur le site même, pour limiter le transport et le risque de contamination, stocker les résidus de fauche sur bâche en milieu ouvert et hors zone inondable, recouvrir le tas pour éviter toute dispersion par le vent, laisser sécher les résidus pour les brûler dès que possible, retourner le tas 2 ou 3 semaines plus tard pour favoriser le séchage, surveiller qu'aucun résidu ne s'enracine et, lorsque c'est le cas, l'extraire immédiatement, nettoyer les outils, les pneus et chenilles des véhicules.

Suivre la gestion tous les mois pendant plusieurs années. Cette méthode de lutte est encore plus efficace quand elle est couplée avec d'autres mesures comme le reboisement. » (Extrait d'une fiche rédigée par la Fédération des conservatoires botaniques)



En un mot comme en cent

Samedi 1^{er} juin a eu lieu la 4^e dictée de Plancher-Bas à la salle des fêtes Brassens, organisée par Belf'Ortho, le seul club d'orthographe du nord-est de la France.

C'était une dictée d'envergure internationale puisque parmi la quarantaine de participants se trouvaient une Belge et un Suisse. Les candidats étaient répartis en plusieurs catégories : juniors, adultes amateurs, adultes confirmés et experts.

Les 1^{ers}, 2^{es} et 3^{es} de chaque catégorie se sont vu offrir des bons d'achats sous forme de cartes-cadeaux offerts par la municipalité, de 50 €, 30 € et 20 € respectivement, et les 4^e et 5^{es} ont reçu des abonnements de 6 mois à une plateforme Internet d'amélioration de l'orthographe, d'une valeur de 49 €.

UNE DICTÉE EN 3 PARTIES

Le texte de la dictée, le 100^e de son auteur (il est le 3^e en France à avoir écrit au moins 100 dictées de concours d'orthographe), était partagé en 3 parties de difficulté croissante.

Et son auteur y a distillé, comme à l'accoutumée, des pièges de sens, des mots bien connus mais dont l'orthographe posait problème, et des règles de grammaire que la plupart avaient oubliées.

LES PLANCHEROTS EN FORCE

Chez les juniors, les 4 premiers étaient Plancherots, et la 5^e venait de Plancher-les-Mines. Chez les amateurs, c'est le Plancherot Marcel Faivre qui a remporté la palme. Chez les confirmés et experts, ce sont des personnes extérieures au département qui se sont distinguées.

RENDEZ-VOUS EN OCTOBRE À L'ATRIA

Belf'Ortho organisera (entre autres) le 2^e championnat d'orthographe de Bourgogne-Franche-Comté le dimanche 27 octobre à 10 h à l'Atria de Belfort. L'an passé, pour la première édition, c'est une habitante de Champagny qui est devenue championne régionale d'orthographe en catégorie seniors amateurs. Alors, pourquoi pas cette année un(e) Plancherot(e) ?

En un mot comme en cent

Nous l'avons appris à nos dépens : nous oublions certaines dates plus facilement que d'autres. Heureusement, quelques-unes ont l'obligeance d'accommoder les esprits les plus oublieux ; ainsi, l'année de la bataille de Marignan, que des générations d'élèves qui se sont succédés sur les bancs de l'école ont à jamais oubliée. D'autres dates, plus exigeantes, sont parvenues à s'ancrent dans les crânes, même ceux des têtes de linotte, à force d'un rabâchage quotidien et d'une ingestion forcée de la sacro-sainte cuillerée d'huile de foie de morue. En effet, combien de mères se sont crues, dans les années soixante à quatre-vingt, obligées d'imposer à leurs enfants cette espèce de bouillon d'onze heures qui provoque des haut-le-cœur, dans l'espoir illusoire que la cervelle de sansonnet de leurs titis acquière une mémoire de mammoth ?

[Fin de la dictée pour les juniors]

Mais, quoique alzheimer (Alzheimer) ait probablement jeté ses tentacules mortels sur ses neurones déjà raréfiés et ses axones à demi dégénérés, votre tortionnaire du jour n'est pas près d'oublier ce 1^{er} juin 2019. Ce peut être parce que épatamment vous aurez réussi le quasi-exploit d'un sans-faute à une dictée pourtant composée par un pervers du français – la langue, surtout quand elle est léchée, est source de jouissance(s) pour ce sadomaso de l'orthographe – mais plus certainement parce que vous lui aurez permis de proposer son centième texte. Cependant, pas de vaines espérances pécuniaires : le maire, qui nous accueille céans, un médecin* spécialiste ès hèmes – qu'on n'y voie aucune allusion lubrique, bande de dévoyés ! –, n'a pas prévu de donner de cents pour votre participation ; vous risquez donc de finir sans gain(s).

[Fin de la dictée pour les seniors amateurs]

Évidemment, les pros ici présents font fi des mille et des cents qu'il y aurait à empocher : ils ne sont en veine d'alacrité que lorsqu'ils ceignent la couronne de laurier(s) du vainqueur. Pour couper en tête les lignes d'arrivée des cent mètres que ces athlètes de la mémoire ont courus au long de leur(s) parcours de dictées, ils se sont paluchés des hectomètres de lignes dictionnaires aux espaces étriquées. Si ce travail de Romain leur permet de récolter des dizaines de mots rares qui s'implantent comme cent turions dans la serre de leur savoir, cet exercice statique leur fait prendre aussi un embonpoint qui excède le plus souvent celui de santones. Souhaitons que, les gilets (Gilets) jaunes ayant été récemment en vogue, les intégristes de l'orthographe réformée ne tombent pas sur le paletot de ces bénédictins des belles-lettres, qui sont censément des traditionalistes de la grammaire, et ne les contraignent à revêtir des san-benito !

* Le maire de Plancher-Bas est chef urgentiste.

Philippe Dessouliers  @dessouliers

Texte révisé par Paul Levart et Daniel Malot, vainqueurs de la dictée des Amériques 2009



Theâtralement vôte !

Depuis plus de trente ans, la troupe de théâtre du Foyer laïc de Plancher-Bas offre un spectacle de qualité pour l'ensemble des Plancherot(e)s.



Dès le mois de décembre, nous vous avons proposé un spectacle de Noël réalisé par les comédiens enfants et ados de notre troupe.

Puis au mois de juin, nous vous avons présenté deux pièces du répertoire du théâtre comique : « On a perdu le Youki », de Yvon Taburet ainsi que « Au bal masqué, olé, olé », de Christian Rossignol.

La vingtaine de comédiens et de comédiennes de la troupe a voulu cette année innover et vous a invités à dîner entre les deux pièces.

Sur quatre séances, vous étiez plus de quatre cents à venir vous amuser avec nous. Comme nous avons reçu le sentiment, le ressenti positif de plusieurs d'entre vous, nous réfléchissons pour rééditer cette nouvelle formule en 2020.

Notre troupe est une des nombreuses sections du Foyer laïc de Plancher-Bas ; nous vous attendons pour notre prochain spectacle de l'été 2020.

Nous reprenons notre activité dès le mois de septembre 2019.

Si vous souhaitez obtenir des infos complémentaires, vous pouvez contacter le metteur en scène, Benoît, au 07 61 80 56 13.

Les pompiers à l'honneur !

La cérémonie du 14-Juillet s'est déroulée avec son traditionnel passage en revue du corps des sapeurs-pompiers plancherots et de ses véhicules.

Le lieutenant LORENTZIN, chef de centre, a remis à cette occasion de nouveaux galons à quelques membres de son équipe.

Ainsi sont passés au grade de sergent Aurélie MURCIA et Théo EHRART. Félicitations à eux !

Par la même occasion, la municipalité a été remerciée pour l'achat tout récent de nouvelles lampes de casque.

UN DUO GAGNANT

Depuis maintenant 4 ans, les deux Plancher fêtent la musique en début d'été et alternent les lieux, au centre du village face à la salle Brassens, ou sur la place Marcel-Genez comme ce fut le cas le samedi 22 juin 2019.



En effet, depuis 2015 le Comité des Fêtes de Plancher-les-Mines et l'association plancherote Plancher Animations Festivités unissent leurs efforts et leur dynamisme pour proposer aux habitants du canton un spectacle de qualité et varié, afin de rassembler un public le plus important possible et dans la plus grande convivialité (environ 3 000 habitants sont concernés sur les deux communes).

La fête de la musique reste donc une bonne occasion pour venir découvrir et partager des moments de joie de vivre et ainsi encourager et récompenser l'investissement des bénévoles plancherots et mainous qui assurent le bon déroulement de cette fête incontournable où règnent la bonne humeur et la franche camaraderie, avec comme buts principaux l'entretien et le développement de la vie associative au sein de ces deux communes.



2^e championnat d'orthographe de Bourgogne – Franche-Comté

Dictée

Dimanche 27 octobre

Accueil à partir de 10 h 2019

*Ouvert à tous,
à partir de 11 ans*

Prix Nétange de 300 €
au vainqueur
toutes catégories

à 10h30 | au Centre
Animation | des congrès
gratuite | Atria Belfort

CATÉGORIES :

- Régionaux : cadets, juniors, seniors amateurs et professionnels.
- Non régionaux : juniors, seniors amateurs et professionnels.

Dictée composée par Philippe Dessouliers, lauréat des Dicos d'or (dictée de Pivot)

Plusieurs centaines d'euros de prix sous la forme de bons d'achat et d'ouvrages !

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

06.20.36.24.76 ou belfortho@gmail.com

